

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 1 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-**7500****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DES MÉLANGES ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****1.1. Identifiant du produit**

Nom du produit **METHAX AUTO Poudre
réparation rapide RRVL-7500**

À base de copolymères de poly méthacrylate de méthyle (PMMA)

N° CAS 9011-14-7 (PMMA)

N° CE 618-466-4

N° REACH Exempt (polymères)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pour une utilisation dans les applications dentaires

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche technique de sécurité

Fournisseur Makevale Ltd.
Valley House, Marsh lane
Ware, Herts. SG12 9QP.
Royaume-Uni
+44 1920 460641
enquiries@makevale.com

1.4. Contacts d'urgence

Heures ouvrables Makevale Ltd.
+44 1920 460641

Hors heures ouvrables UK National Chemical Emergency Centre (Centre national d'urgence chimique du
Royaume-Uni)
+44 1865 407333

2. IDENTIFICATION DES RISQUES**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Cette substance ne répond aux critères de classification dans aucune classe de danger selon le règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. Cependant, une fiche technique de sécurité est fournie sur demande car elle contient un composant pour le confinement et pour l'utilisation recommandée d'un équipement de protection individuelle

2.2. Éléments d'étiquetage

Mot de signal Aucun

Pictogramme SGH Aucun

Déclaration de danger Aucune

Déclaration de précaution

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 2 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-

7500

(Prévention)	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage.
(Réponse)	P312	Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal
	P330	Se rincer la bouche
(Élimination)	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale
Composants dangereux pour l'étiquetage		Aucun

2.3. Autres risques

Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**3.1. Substances**

Conformément au règlement CE 1272/2008

COMPOSANT	N° CAS N° D'INDEX CE N° REACH. N° EINECS	CONTENU	DANGER/CATEGORIE/DECLARATIO N
Poly méthacrylate de méthyle	9011-14-7 618-466-4 Exempt (polymères) -	>98 %	-

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**4.1. Description des mesures de premiers secours**

Conseils généraux	Aucune mesure particulière n'est requise.
Inhalation	Le produit n'est pas un irritant respiratoire.
Contact avec la peau	Le produit n'est pas irritant pour la peau.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissements et consulter un médecin
Autoprotection pour le secouriste	Aucune mesure particulière n'est requise.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que retardés

Aucun

4.3. Indications sur les soins médicaux immédiats et les traitements spéciaux nécessaires

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 3 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-**7500**

Aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Brouillard d'eau, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyen d'extinction inapproprié Ne pas utiliser de jet d'eau direct

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non

5.3. Conseils pour les pompiers

Utiliser un jet d'eau pour refroidir les récipients non ouverts

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune mesure particulière n'est requise. Aucune matière dangereuse n'est rejetée.

6.2. Procédures environnementales

Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour la protection personnelle, voir la section 8.

Pour les considérations relatives à l'élimination, voir la section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre**

Seul un personnel correctement formé doit manipuler le produit. Utiliser des mesures d'hygiène pour la pratique dentaire.

7.2. Conditions de sécurité du stockage, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Non

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 4 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-

7500

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

La substance ne contient aucun composant ou produit de décomposition selon le point 10, avec des valeurs limites liées au lieu de travail, qui nécessitent une surveillance. Cependant, le fabricant recommande :

Poly méthacrylate de méthyle N° CAS **9011-14-7**

VEP 10 mg/m³

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures de protection générales Les mesures de précaution habituelles doivent être prises lors de la manipulation du produit.

8.3. Équipement de protection individuelle

Mesures d'hygiène Utiliser des mesures d'hygiène pour la pratique dentaire.

Protection respiratoire Si la limite d'exposition sur le lieu de travail est dépassée (fuite, déversement), appliquer un masque antipoussière avec un filtre à particules P2.

Protection des mains En pratique, comme le produit est une préparation de plusieurs substances, les tests de résistance des matériaux des gants ne peuvent pas être effectués à l'avance et doivent être réalisés par l'utilisateur final avant l'application. Il convient de choisir un type de gant adapté à chaque environnement de travail. Dans l'ensemble, pour un contact permanent dans les zones de travail, les gants en latex naturel (NR) conviennent.

Protection des yeux Non requise, mais il est recommandé de porter des lunettes de sécurité.

Protection corporelle En cas de manipulation de grandes quantités : vêtements de protection légers.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Forme Poudre

Couleur Selon la spécification du produit

Odeur Aucune

Température de fusion n/a

Température d'ébullition n/a

Point d'éclair n/a

Température d'ignition >400°C

Limite inférieure d'explosivité 20g/m³

Limite supérieure d'explosivité non déterminée

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 5 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-**7500**

Pression de vapeur	n/a
Densité relative	1,2 g/cm ³ @ 20°C
Densité de vapeur relative	n/a
Solubilité dans l'eau	non soluble
Solubilité (Qualitative)	Soluble dans les solvants organiques
Valeur du pH	n/a
Coefficient de partage	n/a
Viscosité (dynamique)	non déterminée

9.2. Autres informations

Le produit n'est pas auto-inflammable ou explosif, mais la formation de mélanges explosifs poudre/air est possible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Éviter tout contact avec d'autres produits chimiques.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions de température normales et lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions. Une décomposition peut se produire à des températures élevées (>250°C), libérant des vapeurs potentiellement irritantes (méthacrylate de méthyle).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue en cas d'utilisation conforme aux instructions.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est fourni sous une forme stable. Protéger de l'humidité.

10.5. Matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits organiques de décomposition. Aucune décomposition ne se produit en cas d'utilisation conforme aux instructions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucun effet toxicologique connu

11.1.4. Informations toxicologiques

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 6 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-

7500

Métabolisme	-	
Toxicité orale aiguë	LD ₅₀ rat (PMMA)	>10000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	non toxique	
Toxicité cutanée aiguë	non toxique	
Brûlure caustique/irritation de la peau	Aucun effet irritant	
Dommages graves aux yeux/irritation	Aucun effet irritant	
Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau	Aucun effet connu	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non mutagène	
Cancérogénicité	Non cancérogène	
Reprotoxicité/Tératogénicité	Non toxique	
Informations générales	Le produit n'est pas soumis à la classification selon la méthode de calcul de la directive générale de classification CE des préparations. Lorsqu'il est utilisé et manipulé conformément aux spécifications et aux BPL, aucun effet nocif n'est observé.	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Écotoxicité

Environnement aquatique Aucun, insoluble dans l'eau (polymère inerte).

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune

Biodégradabilité Le produit est solide, chimiquement inerte et non biodégradable. Aucun effet négatif n'est connu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune preuve de propriétés dangereuses

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité La substance n'est pas soluble dans l'eau.
Aucune preuve de propriétés dangereuses

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Persistant, bioaccumulable ou toxique n/a

Très Persistant, très bioaccumulatif n/a

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 7 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-

7500

12.6. Autres effets indésirables

Informations générales -

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Substances	Les déchets ne sont pas dangereux et peuvent être éliminés dans une usine d'incinération ou une décharge agréée, conformément aux réglementations locales.	
Emballage	Peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.	
Liste des déchets, LOW	07	Déchets issus de produits chimiques organiques,
	07 02	Déchets provenant de la FFDU (fabrication, formulation, distribution et utilisation) des matières plastiques, du caoutchouc synthétique et des fibres synthétiques,
	07 02 13	Déchets de plastique, copolymères d'acrylate.

Toujours vérifier le code de déchet donné en fonction des conditions réelles de fabrication, de formulation ou d'utilisation dans votre établissement.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**14.1. Numéro ONU** -**14.2. Nom d'expédition propre à l'ONU**

Transport terrestre ADR/GGVSEB -

Transport terrestre RID/GGVSEB -

Transport fluvial intérieur ADNR/GGVSEB -

Expédition par voie maritime IMDG/GGVSee -

Polluant marin Non

Transport aérien ICAO/IATA

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Produit non classé comme dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Aucun

14.5. Risques environnementaux

Se référer à la section 14.2, non applicable si non mentionné

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 8 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-**7500**

Voir la section 14.2

14.7. Transport en vrac selon le code IBC

N/a

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange**

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions relatives aux produits chimiques (REACH).

RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions relatives aux produits chimiques (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

Législation nationale

Le produit n'est pas soumis à la classification selon la méthode de calcul des directives générales de classification CE des préparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Étiquetage selon la GefStoffV/EC

Le produit n'est pas soumis aux règles d'identification des directives CE et de l'ordonnance sur les matières dangereuses

Symboles de danger

Aucun

Déclarations H de la section 3 Aucune

16. AUTRES INFORMATIONS

La substance est fournie sous une forme stabilisée. Ces données sont basées sur nos connaissances et notre expérience actuelles, mais ne constituent pas une garantie pour une caractéristique spécifique du produit. Les instructions données ici ne sont valables que pour la substance telle qu'elle est fournie, et non pour les dérivés résultant de son utilisation.

Révision

Ce document diffère de la version précédente pour les parties suivantes :

Section 2 Identification des dangers - Partie 2.2 Éléments d'étiquetage ; Remplacer la déclaration obsolète P281 par la déclaration actuelle P280

Cette fiche technique a été réécrite et remplace toutes les versions précédentes. Les informations et tous les autres conseils techniques sont basés sur les connaissances et l'expérience actuelles. L'objectif de cette fiche technique de sécurité est de décrire les substances en fonction de leurs exigences en matière de sécurité et de manipulation. Les instructions données ici sont valables uniquement pour le produit tel qu'il est fourni, et non pour les dérivés résultant de

Date de révision :

13.11.2019

Version : 9

Page : 9 sur 9

Poudre de réparation rapide RRVL-

7500

son utilisation. Elles n'impliquent aucune responsabilité ou autre responsabilité légale de notre part. En particulier, aucune garantie, expresse ou implicite, ni aucune garantie des propriétés du produit au sens juridique n'est prévue ou implicite. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès technologiques ou des développements ultérieurs. Le client n'est pas libéré de l'obligation de procéder à une inspection minutieuse des marchandises reçues.

FIN DE LA FICHE TECHNIQUE DE SECURITE